MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL et BREVET DES MÉTIERS D'ART

Procédure complète

LTA : LIMITATION TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Ce formulaire de demande d'aménagements des conditions de passation des épreuves du BCP et du BMA est à compléter par les représentants légaux du candidat ou le candidat s'il est majeur et par l'équipe pédagogique. En cas d'échec à l'examen, les aménagements accordés lors de la précédente session sont reconduits à l'identique. Pour une demande d'aménagements différents de ceux accordés au cours de la scolarité, une procédure complète doit être transmise.

Actuellement le candidat :

- ❒ **Ne dispose d'aucun aménagement sur le temps scolaire**
- ❒ **Dispose d'aménagements sur le temps scolaire mais souhaite des aménagements complémentaires**
- ❒ **Présente une limitation temporaire d'activité (les aménagements accordés ne seront pas reconduits l'année suivante)**

IDENTITÉ DU CANDIDAT

NOM de famille du candidat : …… NOM d'usage du candidat : ……

Prénom(s) : …… Date de naissance : …… Sexe : □ F □ M

Adresse : ……

Tél. : ……

Adresse électronique : ……

Nom et adresse du représentant légal (si différent) : ……

……

Classe : ……

Candidat :

- ❑ Individuel
- ❑ Bénéficiaire RQTH
- ❑ Scolarisé – Précisez l'établissement scolaire où est inscrit le candidat
- ❑ Apprenti - Précisez l'établissement scolaire où est inscrit le candidat
- ❑ Stagiaire de la formation professionnelle continue - Précisez le centre de formation où est inscrit le candidat

……

Ville : …… Tél : …… Courriel : ……

EXAMEN PRÉSENTÉ

- ❑ Baccalauréat professionnel
- ❑ Brevet des métiers d'art

Précisez la spécialité: ……

AMÉNAGEMENTS DE LA SCOLARITÉ DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE OU DE L'ANNÉE EN COURS

Un PPS a-t-il été mis en place ?	□	Oui	□	Non	(joindre la photocopie)
Un PAI a-t-il été mis en place ?	□	Oui	□	Non	(joindre la photocopie)
Un PAP a-t-il été mis en place ?	□	Oui	□	Non	(joindre la photocopie)
L'élève bénéficie-t-il d'un AESH ?	□	Oui	□	Non	

N.B. : Seuls les aménagements conformes au règlement d'examen sont possibles

NOM : …… PRÉNOM : ……

Aménagements sollicités par <u>les représentants légaux du candidat ou le candidat majeur</u>	**Appréciation de l'équipe pédagogique** Ne concerne pas les candidats individuels	**Avis du médecin désigné par la CDAPH**	**Réservé à la décision de l'autorité administrative**
TEMPS OU ESPACE			
1. Temps majoré			**Valide la demande**
1.1 Épreuves écrites			
❑ 1.1.1 - tiers temps	❑ 1.1.1	❑ 1.1.1	❑ 1.1.1 – MH102
❑ 1.1.2 – mi-temps pour situation exceptionnelle	❑ 1.1.2	❑ 1.1.2	❑ 1.1.2 – MH101
❑ 1.1.3 - temps inférieur au tiers temps (à préciser)	❒ 1.1.3	❒ 1.1.3	❒ 1.1.3
1.2 Épreuves orales			
❑ 1.2.1 – tiers temps	❑ 1.2.1	❑ 1.2.1	❑ 1.2.1 – MH103
❑ 1.2.2 – mi-temps pour situation exceptionnelle	❑ 1.2.2	❑ 1.2.2	❑ 1.2.2 – MH130
❑ 1.2.3 – temps inférieur au tiers temps (à préciser)	❒ 1.2.3	❒ 1.2.3	❒ 1.2.3
1.3 Préparation des épreuves orales			
❑ 1.3.1 - tiers temps	❑ 1.3.1	❑ 1.3.1	❑ 1.3.1 – MH104
❑ 1.3.2 – mi-temps pour situation exceptionnelle	❑ 1.3.2	❑ 1.3.2	❑ 1.3.2 – MH131
❑ 1.3.3 – temps inférieur au tiers temps (à préciser)	❑ 1.3.3	❑ 1.3.3	❒ 1.3.3
1.4 Épreuves pratiques			
❑ 1.4.1 – tiers temps	❑ 1.4.1	❑ 1.4.1	❑ 1.4.1 – MH105
❑ 1.4.2 – mi-temps pour situation exceptionnelle	❑ 1.4.2	❑ 1.4.2	❑ 1.4.2 – MH132
❑ 1.4.3 – temps inférieur au tiers temps (à préciser)	❒ 1.4.3	❒ 1.4.3	❑ 1.4.3
1.5 Préparation des épreuves pratiques			
❑ 1.5.1 – tiers temps	❑ 1.5.1	❑ 1.5.1	❑ 1.5.1 – MH129
❑ 1.5.2 – temps inférieur au tiers temps (à préciser)	❑ 1.5.2	❑ 1.5.2	❑ 1.5.2
	Observations :	**Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable** ❑ Pièces justificatives insuffisantes ❑ Aucune pièce justificative ❑ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ❑ Autres motifs	**Refus à motiver :** ....
2. Pause Elle ne peut excéder le tiers du temps prévu pour chaque épreuve			**Valide la demande**
❑ 2.1 – temps compensatoire pour se lever, marcher, aller aux toilettes	❑ 2.1	❑ 2.1	❑ 2.1 – MH118
❑ 2.2 – temps compensatoire pour soins	❑ 2.2	❑ 2.2	❑ 2.2 – MH119
❑ 2.3 – possibilité de se lever ou pause sans temps compensatoire	❑ 2.3	❑ 2.3	❑ 2.3 – MH120

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Aménagements sollicités par <u>les représentants légaux du candidat ou le candidat majeur</u>	**Appréciation de l'équipe pédagogique** Ne concerne pas les candidats individuels	**Avis du médecin désigné par la CDAPH**	**Réservé à la décision de l'autorité administrative**
❑ 2.4 – possibilité de sortir avant la fin de la première heure (pause, soin) ❑ 2.5 – possibilité de se lever ou pause avec temps compensatoire dans la limite d'un tiers de temps	❑ 2.4 ❑ 2.5 Observations : …… …… ……	❑ 2.4 ❑ 2.5 **Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable** ❑ Pièces justificatives insuffisantes ❑ Aucune pièce justificative ❑ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ❑ Autres motifs …….. …….. …….. ……..	❑ 2.4 – MH121 ❑ 2.5 – MH126 **Refus à motiver :** …… …… ……
3. Locaux, installation de la salle (à préciser)			**Valide la demande**
❑ 3.1 – accès facile aux sanitaires, possibilité de s'y rendre dès la 1ère heure	❑ 3.1	❑ 3.1	❑ 3.1 – MH201
❑ 3.2 – proximité de l'infirmerie	❑ 3.2	❑ 3.2	❑ 3.2 – MH202
❑ 3.3 - accès des locaux (RDC ou accès ascenseur)	❑ 3.3	❑ 3.3	❑ 3.3 – MH204 ou MH205
❑ 3.4 – accessibilité des locaux fauteuil roulant	❑ 3.4	❑ 3.4	❑ 3.4 – MH206
❑ 3.5 – table pour fauteuil roulant	❑ 3.5	❑ 3.5	❑ 3.5 – MH210
❑ 3.6 – proximité d'une prise de courant	❑ 3.6	❑ 3.6	❑ 3.6 – MH207
❑ 3.7 – conditions particulières d'éclairage à préciser : …… …… ……	❑ 3.7	❑ 3.7	❑ 3.7 – MH209
❑ 3.8 – poste de travail ou mobilier adapté A préciser : …….. …… ……	❑ 3.8	❑ 3.8	❑ 3.8 – MH211
❑ 3.9 – salle à faible effectif	❑ 3.9	❑ 3.9	❑ 3.9 – MH214
❑ 3.10 – seul dans une salle (situation exceptionnelle)	❑ 3.10 Observations : …… …… ……	❑ 3.10 **Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable** ❑ Pièces justificatives insuffisantes ❑ Aucune pièce justificative ❑ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ❑ Autres motifs …….. …….. …….. ……..	❑ 3.10 – MH212 **Refus à motiver :** …… …… ……

NOM : …….. PRÉNOM : ……..

AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES			
4. Aides techniques **4.1 Utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette (hors connexion)** ❑ 4.1.1 – ordinateur ou tablette du candidat ❑ 4.1.2 – ordinateur fourni par le centre d'examen ❑ 4.1.3 – utilisation de logiciels spécifiques habituellement utilisés en classe et hors connexion internet (à préciser) …… …… …… Dans le cas d'utilisation de logiciels spécifiques sur l'ordinateur du centre, il appartient au candidat d'apporter les logiciels et d'en demander l'installation avant l'épreuve. **Certains logiciels peuvent ne pas être autorisés aux examens.** **4.2 Matériel particulier apporté par le candidat,** sauf ordinateur ou tablette (à préciser) ❑ 4.2.1 - calculatrice simple non programmable ❑ 4.2.2 – Matériel spécifique pour les candidats déficients visuels à préciser : …….. …….. …….. ❑ 4.2.3 – système Haute Fréquence ❑ 4.2.4 - autres …… …… ……	❑ 4.1.1 ❑ 4.1.2 ❑ 4.1.3 ❑ 4.2.1 ❑ 4.2.2 ❑ 4.2.3 ❑ 4.2.4 Observations : …… …… ……	❑ 4.1.1 ❑ 4.1.2 ❑ 4.1.3 ❑ 4.2.1 ❑ 4.2.2 ❑ 4.2.3 ❑ 4.2.4 **Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable** ❑ Pièces justificatives insuffisantes ❑ Aucune pièce justificative ❑ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ❑ Autres motifs …….. …….. …….. ……..	**Valide la demande** ❑ 4.1.1 – MH413 ❑ 4.1.2 – MH414 ❑ 4.1.3 – MH405 ❑ 4.2.1 – MH402 ❑ 4.2.2 – MH403 ❑ 4.2.3 – MH403 ❑ 4.2.4 – MH403 **Refus à motiver :** …… …… ……
5. Mise en forme des sujets ❑ 5.1 – sujet en braille intégral ❑ 5.2 – sujet en braille abrégé ❑ 5.3 – sujet en caractères agrandis Arial 16 ❑ 5.4 – sujet en caractères agrandis Arial 20 ❑ 5.5 – sujet en caractères agrandis Arial 24 ❑ 5.6 – sujet en format numérique PDF ❑ 5.7 – sujet en A3	❑ 5.1 ❑ 5.2 ❑ 5.3 ❑ 5.4 ❑ 5.5 ❑ 5.6 ❑ 5.7	❑ 5.1 ❑ 5.2 ❑ 5.3 ❑ 5.4 ❑ 5.5 ❑ 5.6 ❑ 5.7	**Valide la demande** ❑ 5.1 – MH301 ❑ 5.2 – MH302 ❑ 5.3 – MH310 ❑ 5.4 – MH303 ❑ 5.5 – MH316 ❑ 5.6 – MH306 ❑ 5.7 – MH304

NOM : …….. PRÉNOM : ……..

❑ 5.8 – autres : …… …… ……	❑ 5.8 Observations : …… …… ……	❑ 5.8 **Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable** ❑ Pièces justificatives insuffisantes ❑ Aucune pièce justificative ❑ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ❑ Autres motifs …… …… …… ……	❑ 5.8 **Refus à motiver :** …… …… ……
6. Communication ❑ 6.1 – port par le surveillant du système HF pour les épreuves écrites et/ou orales ❑ 6.2 – en cas de consignes orales, celles-ci devront être données à voix haute en articulant, le surveillant se plaçant face au candidat ❑ 6.3 – consignes orales données par écrit ❑ 6.4 – autres (à préciser) …… …… ……	 ❑ 6.1 ❑ 6.2 ❑ 6.3 ❑ 6.4 Observations : …… …… ……	 ❑ 6.1 ❑ 6.2 ❑ 6.3 ❑ 6.4 **Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable** ❑ Pièces justificatives insuffisantes ❑ Aucune pièce justificative ❑ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ❑ Autres motifs …… …… …… ……	**Valide la demande** ❑ 6.1 – MH401 ❑ 6.2 – MH508 ❑ 6.3 – MH601 ❑ 6.4 **Refus à motiver :** …… …… ……
AIDES HUMAINES			
7. Aides humaines ❑ 7.1 – secrétaire lecteur, lecture du sujet à haute voix sans reformulation ❑ 7.2 – secrétaire scripteur ❑ 7.3 – assistant ❑ 7.3.1 – reformulation des consignes ❑ 7.3.2 – séquençage des consignes complexes ❑ 7.3.3 – explicitation des sens second et métaphorique ❑ 7.3.4 – lecture du sujet à haute voix avec reformulation ❑ 7.3.5 – autre (à préciser) …… …… …… ❑ 7.4 – assistance d'un enseignant spécialisé trouble de la fonction auditive	 ❑ 7.1 ❑ 7.2 ❑ 7.3 ❑ 7.3.1 ❑ 7.3.2 ❑ 7.3.3 ❑ 7.3.4 ❑ 7.3.5 ❑ 7.4	 ❑ 7.1 ❑ 7.2 ❑ 7.3 ❑ 7.3.1 ❑ 7.3.2 ❑ 7.3.3 ❑ 7.3.4 ❑ 7.3.5 ❑ 7.4	**Valide la demande** ❑ 7.1 – MH524 ❑ 7.2 – MH513 ❑ 7.3 ❑ 7.3.1 – MH521 ❑ 7.3.2 – MH522 ❑ 7.3.3 – MH523 ❑ 7.3.4 – MH507 ❑ 7.3.5 ❑ 7.4 – MH502

NOM : …….. PRÉNOM : ……..

❑ 7.5 – assistance d'un interprète en langue des signes françaises (LSF) pour les épreuves orales uniquement	❑ 7.5	❑ 7.5	❑ 7.5 – MH503
❑ 7.6 – assistance d'un codeur en langue française parlée complétée (LfPC)	❑ 7.6	❑ 7.6	❑ 7.6 – MH504
❑ 7.7 – lecture orale des consignes en articulant et en se plaçant face au candidat	❑ 7.7	❑ 7.7	❑ 7.7 – MH508
❑ 7.8 – assistance d'un AESH	❑ 7.8	❑ 7.8	❑ 7.8 – MH514
❑ 7.9 – aide à l'installation matérielle dans la salle	❑ 7.9	❑ 7.9	❑ 7.9 – MH505
❑ 7.10 - assistant spécialisé trouble de la fonction visuelle, dont enseignant spécialisé (CAPPEI TFV ou professeur CAEGADV)	❑ 7.10 Observations : …… …… ……	❑ 7.10 **Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable** ❑ Pièces justificatives insuffisantes ❑ Aucune pièce justificative ❑ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ❑ Autres motifs …… …… …… ……	❑ 7.10 – MH525 **Refus à motiver :** …… …… ……
ADAPTATIONS ET DISPENSES			
8. Adaptations d'épreuves conformes à la réglementation en vigueur			**Valide la demande**
8.1 – adaptations générales			
❑ 8.1.1 – communication par écrit pour les épreuves orales et pratiques	❑ 8.1.1	❑ 8.1.1	❑ 8.1.1 – MH602
❑ 8.1.2 – passages en priorité pour les épreuves orales	❑ 8.1.2	❑ 8.1.2	❑ 8.1.2 - MH632
❑ 8.1.3 - Non prise en compte de la qualité rédactionnelle dont l'orthographe	❑ 8.1.3	❑ 8.1.3	❑ 8.1.3 – MH665
❑ 8.1.4 – autres *Préciser le type d'adaptation à l'exception des adaptations de sujets :* …… …… ……	❑ 8.1.4	❑ 8.1.4	❑ 8.1.4
8.2 – aménagements spécifiques BCP			
❑ Histoire – Géographie : remplacement du croquis par un écrit	❑ 8.2 Observations : …… …… ……	❑ 8.2 **Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable** ❑ Pièces justificatives insuffisantes ❑ Aucune pièce justificative ❑ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ❑ Autres motifs …… …… …… ……	❑ 8.2 – MH660 **Refus à motiver :** …… …… ……

NOM : …….. PRÉNOM : ……..

9. Dispenses Conformes à la réglementation en vigueur Un candidat ne peut être entièrement dispensé de l'épreuve de langue vivante A obligatoire **Baccalauréat professionnel**			**Valide la demande**
❑ 9.1 - Compréhension écrite de l'épreuve de langue vivante A	❑ 9.1	❑ 9.1	❑ 9.1 – MH633
❑ 9.2 - Expression écrite de l'épreuve de langue vivante A	❑ 9.2	❑ 9.2	❑ 9.2 – MH634
❑ 9.3 - Compréhension orale de l'épreuve de langue vivante A	❑ 9.3	❑ 9.3	❑ 9.3 – MH635
❑ 9.4 - Expression orale de l'épreuve de langue vivante A	❑ 9.4	❑ 9.4	❑ 9.4 – MH636
❑ 9.5 - Compréhension écrite de l'épreuve de langue vivante B	❑ 9.5	❑ 9.5	❑ 9.5 – MH637
❑ 9.6 - Expression écrite de l'épreuve de langue vivante B	❑ 9.6	❑ 9.6	❑ 9.6 – MH638
❑ 9.7 - Compréhension orale de l'épreuve de langue vivante B	❑ 9.7	❑ 9.7	❑ 9.7 – MH639
❑ 9.8 - Expression orale de l'épreuve de langue vivante B	❑ 9.8	❑ 9.8	❑ 9.8 – MH640
❑ 9.9 - Dispense de l'épreuve de langue vivante B	❑ 9.9	❑ 9.9	❑ 9.9 – MH645
Brevet des métiers d'art			
❑ 9.10 - Compréhension écrite de l'épreuve de langue vivante obligatoire	❑ 9.10	❑ 9.10	❑ 9.10 – MH656
❑ 9.11 - Expression écrite de l'épreuve de langue vivante obligatoire	❑ 9.11	❑ 9.11	❑ 9.11 – MH657
❑ 9.12 - Compréhension orale de l'épreuve de langue vivante obligatoire	❑ 9.12	❑ 9.12	❑ 9.12 – MH658
❑ 9.13 - Expression orale de l'épreuve de langue vivante obligatoire	❑ 9.13 Observations : …… …… ……	❑ 9.13 **Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable** ❑ Pièces justificatives insuffisantes ❑ Aucune pièce justificative ❑ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ❑ Autres motifs …… …… …… ……	❑ 9.13 – MH659 **Refus à motiver :** …… …… ……

ÉTALEMENT D'ÉPREUVES OU CONSERVATION DE NOTES			
10. Étalement du passage des épreuves : ❑ 10.1 – <u>programme de première</u> ❑ 10.1.1 – sur l'année n ❑ Juin *(lister les disciplines)* …… …… …… ❑ Septembre *(lister les disciplines)*	❑ 10.1 ❑ 10.1.1	❑ 10.1 ❑ 10.1.1	**Valide la demande** ❑ 10.1 ❑ 10.1.1 – MH610

NOM : …….. PRÉNOM : ……..

…… …… …… ❑ 10.1.2 - sur l'année n et n+1 ❑ Juin année n *(lister les disciplines)* …… …… …… ❑ Juin année n+1 *(lister les disciplines)* …… …… ……	❑ 10.1.2	❑ 10.1.2	❑ 10.1.2 – MH610
❑ 10.2 – <u>programme de terminale</u> ❑ 10.2.1 – sur l'année n ❑ Juin *(lister les disciplines)* …… …… …… ❑ Septembre *(lister les disciplines)* …… …… ……	❑ 10.2 ❑ 10.2.1	❑ 10.2 ❑ 10.2.1	❑ 10.2 ❑ 10.2.1 – MH610
❑ 10.2.2 - sur l'année n et n+1 ❑ Juin année n *(lister les disciplines)* …… …… …… ❑ Juin année n+1 *(lister les disciplines)* …… …… ……	❑ 10.2.2	❑ 10.2.2	❑ 10.2.2 – MH610
❑ 10.3 – <u>programme du cycle terminal</u> ❑ 10.3.1 – sur l'année n ❑ Juin *(lister les disciplines)* …… …… …… ❑ Septembre *(lister les disciplines)* …… …… ……	❑ 10.3 ❑ 10.3.1	❑ 10.3 ❑ 10.3.1	❑ 10.3 ❑ 10.3.1 – MH610
❑ 10.3.2 - sur l'année n et n+1 ❑ Juin année n *(lister les disciplines)* …… …… …… ❑ Juin année n+1 *(lister les disciplines)* …… …… ……	❑ 10.3.2	❑ 10.3.2	❑ 10.3.2 – MH610
❑ 10.4 – <u>sur plusieurs sessions</u> Préciser pour chaque session l'intitulé exact des épreuves à passer : …… …… …… ……	❑ 10.4 Observations : …… …… ……..	❑ 10.4 **Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable**	❑ 10.4 – MH610 **Refus à motiver :** …… …… ……

NOM : …….. PRÉNOM : ……..

…… ……		❑ Pièces justificatives insuffisantes ❑ Aucune pièce justificative ❑ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ❑ Autres motifs …….. …….. …….. ……..	
UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS AYANT ÉCHOUÉ À L'EXAMEN ❑ 11 – conservation des notes Épreuves déjà passées dont vous demandez la conservation des notes sur 5 ans (préciser les épreuves concernées et fournir les relevés de notes) : …… …… ……			❑ 11 – MH609

NOM : …….. PRÉNOM : ……..

RÉCAPITULATIF DES AMÉNAGEMENTS SOLICITÉS PAR LE CANDIDAT

Je soussigné(e) …… **sollicite les aménagements d'examens suivants** *(préciser le nombre d'aménagements cochés)* : ……

J'atteste que cette demande d'aménagements d'examen est faite par mes soins et en pleine responsabilité.

Fait à : …… **Le** ……

Signature du candidat

Nom Prénom : ……..

Signature des responsables légaux (candidat mineur)

Chef d'établissement NOM : …… Prénom : ……	
Date : Signature	**Cachet de l'établissement**
Autorité administrative Date : Signature	**Cachet**

Médecin désigné par la CDAPH NOM : …… Prénom : ……	
Date : Signature	**Cachet**
Autorité administrative Date : Signature	**Cachet**